

PROCHAINE SESSION 8 jours :
16/24/31 OCT - 5/19/26 NOV - 3 /11 DEC

56h

Délai d'accès minimum 15 jours avant date de démarrage selon nos conditions générales de vente

Devenir le pilote de son entreprise agricole

Les chefs d'exploitation ou futurs agriculteurs ont besoin de piloter leur entreprise, la gérer et faire des choix stratégiques.

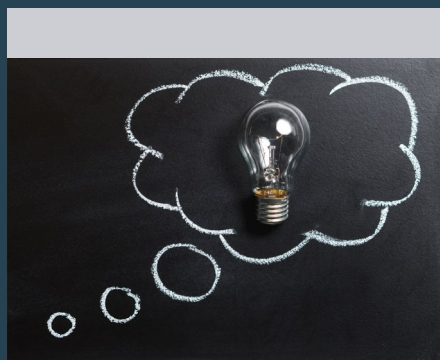
Aujourd'hui la gestion d'entreprise est une compétence essentielle au développement d'un projet agricole

L'objectif est d'acquérir davantage d'autonomie, d'être capable de lire des documents comptables et de réaliser un prévisionnel afin de gérer une entreprise de manière durable et pérenne.

Prenez les manettes de votre gestion!

>>>OBJECTIF GÉNÉRAL :

- Acquérir et/ou consolider les compétences en gestion d'entreprise
- S'approprier les indicateurs de gestion et les outils pour gérer au quotidien
- Analyser les résultats pour optimiser son outil de travail



VIVARAIS FORMATION

111 av. du 8 mai 1945 | TOURNON SUR RHÔNE (07)

www.vivaraiss-formation.com

LOCAUX ACCESSIBLES AUX PERSONNES PORTEUSES DE HANDICAP SENSORIEL OU MOTEUR

Association loi 1901 immatriculée sous le numéro SIRET : 38881118400026
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82070016507 auprès du préfet de région
Auvergne-Rhône-Alpes. Ce n'est pas un agrément (art. L.6352-12 et L.6353,13 du code du travail).

CONTACTEZ-NOUS AU 04 75 07 14 50

Référent pédagogique :

Julien SALLES >>> julien.salles@cneap.fr

Référente administrative :

Christine CHABANAS >>> christine.chabanas@cneap.fr



vivaraiss@cneap.fr



Information sur nos formations BTSa - BP REA - CAP et DE AES

REUNIONS EN VISIO : 19 FEVRIER - 21 MAI /PORTES OUVERTES : 18 JANV - 22 MARS - 12 AVRIL - 25 juin

Devenir le pilote de son Entreprise Agricole

Programme de la formation en présentiel

56h

<p>SÉANCE 1 – COMPTABILITÉ AGRICOLE : PARLONS TOUS LE MÊME « LANGAGE »</p>	<p>S'approprier les termes comptables et acquérir les fondamentaux du chef d'entreprise:</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Utiliser le vocabulaire approprié ⇒ Découvrir les documents comptables ⇒ Lecture de bilans et comptes de résultats ⇒ Faire le lien entre les documents comptables et la réalité d'une entreprise agricole 	7h
<p>SÉANCE 2 – « PRENDRE EN MAIN LES INDICATEURS CLÉS DE LA GESTION DE SON ENTREPRISE</p>	<p>Construire un tableau de bord à partir des documents comptables de manière à analyser la situation de l'entreprise agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Analyse des résultats économiques (rentabilité, dépendance, vulnérabilité analyse des risques...) ⇒ Analyse des résultats financiers (équilibre financier, endettement , solvabilité...) 	7h
<p>Séance 3 – « RAISONNER SES INVESTISSEMENTS »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Construire un plan de financement ⇒ Réfléchir aux ressources (autofinancement, emprunt, subvention etc.) 	7h
<p>SÉANCE 4 – « CONSTRUIRE UN PREVISIONNEL ECONOMIQUE »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Fixer son prix de vente ⇒ Estimer ses marges d'activité ⇒ Construire un compte de résultat 	7h
<p>SÉANCE 5 - « LE NERF DE LA GUERRE : L'ARGENT – EVALUER LES BESOINS, GÉRER LA TRÉSORERIE »</p>	<p>Acquérir les outils pour gérer la trésorerie de son entreprise agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Construction d'un budget de trésorerie ⇒ Gérer sa trésorerie au quotidien ⇒ Déceler les leviers d'amélioration 	7h
<p>SÉANCE 6 – « LE FONCIER»</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Raisonner sa stratégie (acheter ou louer) ⇒ Statuts du fermage ⇒ Autres démarches administratives (autorisation d'exploitation, permis de construire) 	7h
<p>SEANCE 7 – « LES FONDEMENTS JURIDIQUES ET FISCAUX »</p>	<ul style="list-style-type: none"> ⇒ Définition juridique et fiscale de l'activité agricole ⇒ Choisir la forme juridique de l'entreprise ⇒ Choisir son régime fiscal (IR/IS - Micro BA/réel) 	14h

>>> PRE-REQUIS / PUBLIC VISE

- Compréhension et intégration des consignes écrites et orales énoncées en français : à vérifier par l'employeur
- Porteurs de projets, en cours d'installation
- Chefs d'exploitation, Conjoints(tes)
- Salarié et futur salarié

>>> MODALITES / DELAI D'ACCES

- Parcours individualisé sur positionnement
- Information préalable, Dossier de candidature, Traitement dans les 15 jours après réception du dossier complet.

>>> LES + DE LA FORMATION

- Vous repartirez avec un Outil utilisable dans votre quotidien
- Un apprentissage à partir de cas concrets (vos propres documents si vous en avez)

>>> MODALITÉS DE FORMATION

- Prochaine session : 2024

Session 2024		
Octobre	Novembre	Décembre
S 40	S 45 : 5	S 49 : 3
S 41	S 46	S 50 : 11
S 42 : 16	S 47 : 19	S 51
S 43 : 24	S 48 : 26	S 52
S 44 : 31		

- Durée : 56 heures (7h/jour sur 8 jours)
- Effectif minimum : 6 participants
- Tarif : 28€ / heure de formation en centre (Cf CGV)
- Possibilité de prise en charge : nous contacter